

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU MERCREDI 25 FEVRIER 2015 A 20 H 00 A LA MAIRIE

Le Conseil Municipal,

➤ **APPROUVE** le projet de modification N°1 du P.L.U.

Le P.L.U. approuvé est tenu à la disposition du public à la mairie aux jours et heures habituels d'ouverture, ainsi qu'à la sous-préfecture.

➤ **SOLLICITE** l'aide de la Région Centre-Val de Loire pour une subvention au titre du Contrat de Parc pour la réalisation et le financement des travaux de restauration du Bocage du Véron.

➤ **DEMANDE** le concours du Conseil Général au titre des Amendes de Police pour la création d'aménagements liés aux déplacements « doux » afin d'améliorer la sécurité des enfants qui se rendent à pied à l'abribus ou à vélo à l'école.

➤ **FIXE** la durée d'amortissement de certains biens.

➤ **APPROUVE** le nouveau chiffrage des travaux d'effacement des réseaux de télécommunication et de distribution publique d'énergie électrique du N°1 au 4 bis, rue de la Fontaine Rigault.

➤ **EMET** un avis favorable à la vente du logement situé 20 bis, rue du Stade par TOURAINE LOGEMENT.

➤ **AUTORISE** le Maire à signer la convention avec le département d'Indre-et-Loire relative à l'aménagement d'une section des RD 218 et 218A dans le centre bourg.

➤ **AUTORISE** le Maire à établir et à signer une convention de passage sur une parcelle communale située « rue du Stade » au profit d'un particulier.

➤ **COMPOSE** LE bureau de vote pour les **élections départementales** des 22 et 29 mars 2015.

Le Maire,
Laurent CHAUVELIN